



CHAMPIONNAT

DE FRANCE

TENNIS SPORT ADAPTÉ

3-5 JUILLET 2015

BAGNOLES DE L'ORNE (61) ●



MINISTÈRE DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET DE
LA VIE ASSOCIATIVE

CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



SOMMAIRE

Mots d'accueil	3
Bienvenue à BAGNOLES DE L'ORNE	5
Le complexe Sportif Tennistique « Maxime Merlin »	6
Présentation du COL	7
Programme Prévisionnel	8
Informations Générales	9
Précisions Techniques	11
Fiche Association	13
Fiche d'Inscription Individuelle	14
Fiche de demande de dérogation	17
Fiche d'autorisation d'hospitalisation	18
Fiche Récapitulative	19
Plan d'accès	20
Liste des Hébergements	21

MOTS D'ACCUEIL

Le Comité Départemental du Sport Adapté de l'Orne a été créé le 13 mars 2008 et a pris place dans le paysage sportif Ornais et Bas-Normand. Les rencontres sportives organisées ont pour objectif de participer à la valorisation de la personne en situation de handicap, au développement d'un projet personnel et à une progression de la personne dans un environnement favorisant l'expression de sa citoyenneté.

Pour reprendre les termes de la Fédération, « *en dépassant le concept d'incapacité pour se consacrer aux seules capacités de l'individu, le sport est un complément précieux aux soins, à l'éducation et au travail* ».

Cette dynamique, impulsée par un projet ambitieux, se concrétise aujourd'hui par l'organisation de cet événement d'ampleur nationale : le Championnat de France de Tennis Sport Adapté 2015.

Nous remercions le Comité de Tennis de l'Orne pour son engagement, sa collaboration et son expertise dans l'organisation de ce championnat. Le CDSA de l'Orne remercie la municipalité de Bagnoles de l'Orne pour le soutien sans faille de cette manifestation, le Tennis Club de Bagnoles qui accueille la compétition.

Leurs expériences et leurs mobilisations sont le gage d'une organisation rigoureuse aussi bien de la compétition sportive que des animations associées.

Nous remercions la mobilisation et la disponibilité de nombreux bénévoles pour cet événement qui sera à la hauteur de toutes les attentes, nous l'espérons, et nous nous réjouissons de pouvoir partager avec tous ceux qui aiment le tennis ces trois jours d'intense compétition au service du Sport Adapté.

En ces temps troublés, l'acceptation de la différence doit rester une priorité et continuons de travailler pour que le sport puisse faire mieux valoir sa fonction intégrative.



Laurent MONY
Président CDSA de l'Orne
Président du COL

MOTS D'ACCUEIL

Recevoir à Bagnoles de l'Orne le Championnat de France de Tennis Sport Adapté est un honneur ainsi qu'une mission importante pour le club de Bagnoles de l'Orne, pour le Comité Départemental de Tennis de l'Orne et pour notre Ligue de Normandie.

En collaboration avec le Comité Départemental Ornaise de Sport Adapté, je tiens à saluer et remercier tous les acteurs de cette compétition - les joueurs, les encadrants, et bien sûr, tous les bénévoles.

Cela fait partie de nos missions d'ouvrir les clubs et les compétitions à de nouveaux publics, rencontrer des personnes en situation de handicap, développer des relations avec de nouveaux sportifs et leur encadrants. Ces trois jours seront une source d'enrichissement et une expérience humaine ainsi que sportive inoubliable. Notre engagement sera total pour la réussite de ce Championnat de France de Tennis FFSA qui concrétise nos actions éducatives, sociales et solidaires au sein de nos fédérations.

Je suis certain que ce grand rendez-vous sportif en ce premier week-end de Juillet ne laissera personne indifférent. Soyons nombreux à venir encourager ces sportifs - ils le méritent à tous égards. Le tennis « un sport adapté à tous » prend tout son sens et faisons de cette belle compétition une grande fête du sport et du tennis.



Gilles POUSSIN
Président du CD Tennis de L'Orne

BIENVENUE A BAGNOLES DE L'ORNE

Le 28 juin 2013, la ville a célébré un siècle d'existence.

Retour sur le destin étonnant d'une petite source devenue Grand Domaine.

1648

Première exploitation de la source. La légende raconte que le vieux Sire Hugues retrouva vigueur et santé après s'être plongé dans les eaux chaudes de la source.

1881

Essor de la station grâce à l'arrivée du chemin de fer et à d'importants travaux d'urbanisme. La bourgeoisie parisienne se presse à Bagnoles et profite des bienfaits de l'eau thermale et du grand air.

1907

La source est déclarée d'utilité publique.



1913

Naissance de la commune de Bagnoles de l'Orne dont le territoire était jusque-là partagé entre trois communes.

2000

Fusion de Bagnoles de l'Orne avec sa voisine Tessé la Madeleine. Deux quartiers sont créés : Bagnoles Lac et Bagnoles Château qui correspondent aux territoires des deux anciennes communes.

2013

100 ans mais toujours aussi fringante! Le Grand Domaine Bagnoles de l'Orne poursuit son développement d'offres de loisirs. Une nouvelle résidence de tourisme dédiée aux familles et un spa novateur sont créés.

Que faire à Bagnoles-de-L'orne ?

Au cœur de la forêt d'Andaines, Bagnoles de l'Orne offre au visiteur toute une palette d'activités :

- ❖ L'arboretum dans le jardin de la mairie
- ❖ Le quartier Belle époque et ses villas du 19eme siècle
- ❖ Promenades en forêt, nombreux sentiers de randonnées
- ❖ Parcours Santé de 1,5 km et 18 obstacles
- ❖ Vélo rail
- ❖ Accrobranche

Le site de l'office du tourisme : <http://www.bagnolesdelorne.com/>



LE COMPLEXE TENNISTIQUE « MAXIME MERLIN »

A seulement 2h30 de Paris, au cœur du Parc Naturel Régional Normandie-Maine, Bagnoles de l'Orne est une oasis de calme et de verdure.

Au détour d'une route qui traverse la forêt, le Grand Domaine se dévoile comme une surprise : vos yeux découvrent simultanément un lac, des jardins, un casino, une architecture Belle-Époque...

Le complexe tennistique Maxime Merlin

Situé dans un environnement privilégié et calme, en bordure de forêt, le Tennis Club Bagnolais c'est :



- ❖ 6 courts intérieurs en terbal ;
- ❖ 6 courts extérieurs en dur ;
- ❖ 230 licenciés ;
- ❖ 200 joueurs et joueuses de Tennis ;
- ❖ 2 Tournois internationaux : vétéran et future ATP Masculin simple et double.

ADRESSE

Complexe tennistique Maxime Merlin
1 Avenue Plassard
61140 Bagnoles de l'Orne

Tél : 02 33 37 98 53





COMITE D'ORGANISATION LOCAL

Président

Mr Laurent MONY (Président du CDSA 61)

Vice-Président

Mr Gilles POUSSIN (Président de CDT 61)

Trésorière

Mme Sandrine DESTOUCHES (CDSA 61)

Responsable médical

Philippe MEURISSE

Commission Coordination / Logistique

Philippe AMBROISE (CDSA 61)

Alain GRIPON (CDT 61)

Commission Sportive

Alain GRIPON (CDT 61)

Laurent MONY (CDSA 61)

Commission Hébergement et restauration

Sandrine DESTOUCHES (CDSA 61)

Jean-Paul MAIGNAN (CDT 61)

Responsable de la Communication

Mr Michel PONCHAUT (Vice-Président CDSA 61)

Conseillère Technique Nationale FFSA en charge de la discipline Tennis

Marion ZACHARIE

Délégué Technique Fédéral

Christian RICHARD

Responsable de la Commission Sportive Nationale Tennis FFSA

Patrice HANUS (Directeur Sportif Fédéral Tennis FFSA)

Contact COL

Mr Philippe AMBROISE

07 87 77 81 82 / cdsa.orne@gmail.com

Internet : www.cdftennisportadapte2015.com

Facebook : www.facebook.com/pages/Championnat-France-Tennis-Adapté-2015

PROGRAMME PREVISIONNEL

Vendredi 3 juillet 2015

09h00 - 12h00	Accueil des équipes
13h00 – 13h30	Cérémonie d'ouverture
13h30 - 14h00 :	Réunion technique
13h30 - 14h00 :	Echauffement
14h30 - 18h00 :	Compétitions D1, D2, D3
19H00 :	Repas

Samedi 4 juillet 2015

08h00 - 09h00 :	Echauffement
09h00 - 18h00 :	Compétitions D1, D2, D3
11h30 - 13h30 :	Repas
19h30 :	Repas de Gala

Dimanche 5 juillet 2015

08h00 - 09h00 :	Echauffement
09h00 - 11h30 :	Phases finales
11h30 :	Remise des récompenses
12h30 :	Plateau Repas

Le programme définitif de la compétition sera transmis lors de la réunion technique de vendredi.

Le programme prévisionnel de la compétition est consultable sur la plateforme d'inscription en ligne sur ce lien : <http://www.cdf Tennissportadapte2015.com>

INFORMATIONS GENERALES

Modalités d'inscription

Le championnat de France De Tennis relève du règlement Tennis FFSA.

Peuvent participer au Championnat de France de Tennis FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2014/2015.

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription D1 D2 D3 des sportifs doit être validée par le président de la Ligue Régionale et le président du Comité Départemental du Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- ✓ **Date et résultats du championnat régional ;**
- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative (préciser la Division de pratique) ;**
- ✓ **Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 17 du dossier).**

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Le retour des dossiers devra s'effectuer **au plus tard le 31 Mai 2015**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Accueil des délégations

L'accueil se fera sur le site de la compétition :

Vendredi 3 juillet de 9 h à 12 h
Complexe tennistique Maxime Merlin
1 Avenue Plassard
61140 Bagnoles de l'Orne

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration et aux cadeaux de bienvenue.

Il sera également procédé au contrôle des inscriptions, licences, dossiers et certificats médicaux.

Sans présentation des licences, les sportifs ne pourront pas participer au Championnat.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical fédéral FFSA de non contre-indication du Tennis en compétition.



Restauration

Les repas auront lieu au :

**Château de Bagnoles-de-l'Orne
Salle annexe de la Mairie
Allée Aloïs-Monnet
61140 Bagnoles-de-l'Orne**

Le repas du dimanche midi se fera sous forme de panier-repas, à retirer sur place.
Une buvette est prévue sur site.

La soirée de Gala du samedi soir aura lieu :

**A partir de 19h30
Casino de Bagnoles-de-l'Orne
6 Avenue Robert Cousin (Route de Domfront)
61140 Bagnoles-de-l'Orne**

Les paniers-repas du dimanche midi seront distribués à partir de **12h30** sur le site de la compétition.

Hébergements

Vous trouverez dans ce dossier une liste d'hôtels de proximité que vous pouvez solliciter pour l'hébergement.

L'équipe d'organisation a pré-réservé des chambres auprès de certains hôtels : si vous souhaitez valider votre hébergement dans ces hôtels, **vous devez impérativement les contacter et effectuer la réservation avant le 31 mai 2015 au nom du Championnat de France de Tennis FFSA .**

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs.**

PRECISIONS TECHNIQUES

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement de Tennis FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs ».

En cas d'irrégularité commise par un concurrent, ou son accompagnateur, durant le déroulement des épreuves, le jury se réserve le droit de sanctionner les personnes concernées allant du simple rappel à l'ordre à la disqualification.

Réunion Technique

Une réunion d'information, à laquelle devra participer obligatoirement un entraîneur de chaque délégation, est programmée le :

Vendredi 3 juillet 2015 à 13h30
Complexe tennistique Maxime Merlin
1 Avenue Plassard
61140 Bagnoles de l'Orne

La compétition

Les sportifs de D1 - D2 et D3 seront titrés « Champions de France FFSA ».

❖ Catégories en fonction de l'âge

	JEUNES				
ANNEE	9/10 ANS	11/12 ANS	13/14 ANS	15/16 ANS	17/18 ANS
2014/2015	2006 - 2005	2004 - 2003	2002 - 2001	2000 - 1999	1998 - 197

	SENIONS	VETERANS		
ANNEE	19/35 ANS	35/45 ANS	45/55 ANS ANS	55 ANS ET AVANT
2014/2015	1996 - 1981	1980 - 1971	1970 - 1961	1960 et avant

Pour la catégorie « Jeunes », au regard du nombre d'inscrits, nous pourrions procéder à des regroupements de catégories.

❖ Epreuves

		Division 1	Division 2	Division 3
Aires de jeu	Simple	23,77m x 8,23 m	18m x 8,23 m	12,80 m x 8,23 m
Les points	Simple	Manche de 4 ou 6 jeux (jeu décisif à chaque manche, avantage à 40A)	Manche de 4 jeux (point décisif à 40A, jeu décisif à 3/3)	Match en jeu décisif (1er à 7 points, 2 points d'écart)
La mise en jeu		En diagonale, 1er service par au-dessus, 2ème service libre (engagement après rebond non autorisé)	En diagonale, 1er service par au- dessus, 2ème service libre (engagement après rebond par en dessous autorisé)	En diagonale, 2 essais (engagement après rebond par en dessous autorisé)
Les rebonds		Règlement FFT	2 rebonds autorisés	2 rebonds autorisés
Les Balles		Normale	Normale souple	Mousse

❖ Tenue

Pour chaque sportif prévoir un short, des baskets sans semelle noire ainsi qu'une casquette.



FICHE ASSOCIATION

A renvoyer au Comité d'Organisation Local avant **le 31 Mai 2015**
Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

CDSA 61
Maison Départementale des Sports
61 bis Avenue de Basingstoke - 61000 ALENCON
cdsa.orne@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :		
Adresse :			
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation (<u>obligatoire</u>) :			
Tél. :	Fax :	Mail. :	

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat avec repas	85€		
Formule 2 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	30€		
Formule 1 -- Encadrant Inscription avec forfait restauration	65€		
Formule 2 -- Encadrant Inscription sans forfait restauration	10€		
TOTAL			

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros
N° de chèque:..... de la banque:

L'intégralité des frais de participation est à régler lors de l'inscription.
Règlement par chèque bancaire à l'ordre de : CDSA 61 Championnat de France de Tennis.
Merci de préciser le nom et le numéro de l'association au dos du chèque. Une facture sera délivrée en tant que justificatif comptable lors de l'évènement.

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Aucun remplacement d'un sportif par un autre ne sera autorisé après la date limite d'inscription

LIEU : DATE:.....



FICHE D'ENGAGEMENT D1

A renvoyer au Comité d'Organisation Local avant le **31 Mai 2015**
Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

CDSA 61
Maison Départementale des Sports
61 bis Avenue de Basingstoke - 61000 ALENCON
cdsa.orne@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation (<u>obligatoire</u>) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Division	Date et lieu de qualification
Sportif 1						
Sportif 2						
Sportif 3						
Sportif 4						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative.
Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type en page 17 de ce dossier.
Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Tennis.

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa du Département</p>
--

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa de la Région</p>
--

Nom, qualité et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus :



FICHE D'ENGAGEMENT D2

A renvoyer au Comité d'Organisation Local avant le **31 Mai 2015**
 Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

CDSA 61
Maison Départementale des Sports
61 bis Avenue de Basingstoke - 61000 ALENCON
cdsa.orne@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation (<u>obligatoire</u>) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Division	Date et lieu de qualification
Sportif 1						
Sportif 2						
Sportif 3						
Sportif 4						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative.
Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type en page 17 de ce dossier.
Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Tennis.

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa du Département</p>

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa de la Région</p>

Nom, qualité et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus :



FICHE D'ENGAGEMENT D3

A renvoyer au Comité d'Organisation Local avant le **31 Mai 2015**
Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

CDSA 61
Maison Départementale des Sports
61 bis Avenue de Basingstoke - 61000 ALENCON
cdsa.orne@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation (<u>obligatoire</u>) :		Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Division	Date et lieu de qualification
Sportif 1						
Sportif 2						
Sportif 3						
Sportif 4						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative.
Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type en page 17 de ce dossier.
Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Tennis.

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa du Département</p>
--

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa de la Région</p>
--

Nom, qualité et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus :



FICHE DE DEMANDE DE DEROGATION

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera au DSF de la discipline.

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, demande dérogation pour participer au championnat de France, pour le motif (cocher une des cases ci-dessous) :

- Demande de sur classement (joindre certificat médical)**
- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours**
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)**
- Autre motif.....**

<u>Visa de l'association et nom du responsable</u>	<u>Visa et signataire du Président de la Région</u>	<u>Visa et nom du DSF</u>

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif du DSF

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires



FICHE D'AUTORISATION D'HOSPITALISATION

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France (s'il y en a un) à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, d'hospitalisation et au besoin d'intervention chirurgicale sous anesthésie générale.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

FICHE RECAPITULATIVE

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le 31/05/2015 :

- La fiche d'inscription
- La participation financière (le règlement complet)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par le DSF)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

PLAN D'ACCES

Chaque délégation doit être autonome pour se rendre sur le lieu de compétition.

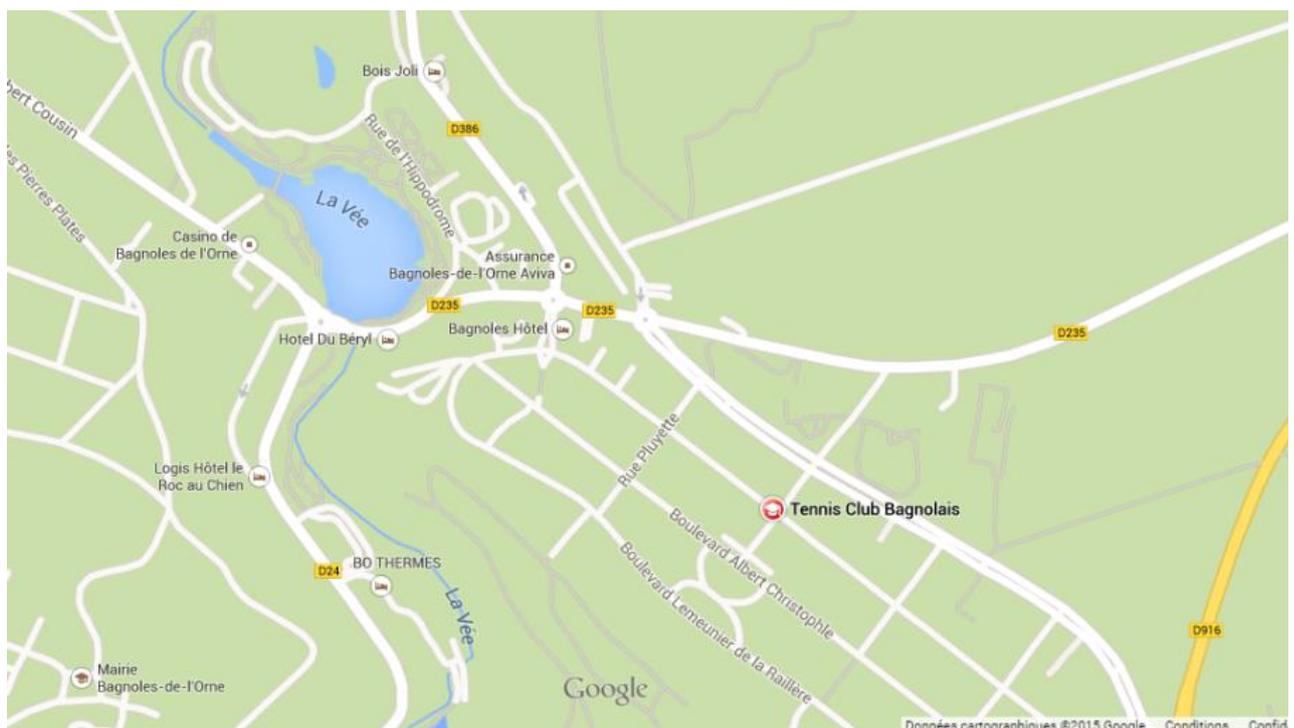


A seulement 2h30 de Paris, au cœur du Parc Naturel Régional Normandie-Maine, Bagnoles de l'Orne est une oasis de calme et de verdure.

Accès

Par le train Ligne Paris/Granville depuis la gare Montparnasse. Arrêt à Argentan ou à Briouze. Puis trajet en bus SNCF jusqu'à Bagnoles de l'Orne.

Par avion Aéroport Caen-Carpiquet à 80 km.



HEBERGEMENTS

ETABLISSEMENT	TARIF	CONTACT	DISTANCE
Hôtel Christol	27 chambres de 45 € à 55 € Petit-déjeuner : 7 €	4 Bd Paul Chalvet 61140 Bagnoles de l'Orne 02 33 37 80 31 www.hotelchristol.fr	0,3 km
La Potinière du Lac	12 chambres de 55 € à 85 € Petit-déjeuner : 8 € à 10 €	2 rue des Casinos 61140 Bagnoles-de-l'Orne 02 33 30 65 00 www.hoteldelapotiniere.com	0,5 km
Hôtel de Normandie	22 chambres de 60 € à 140 € Petit-déjeuner : 11 €	2 Av. du Dr Paul Lemuet 61140 Bagnoles-de-l'Orne 02 33 30 71 30 www.hotel-le-normandie.com	0,3 km
Hôtel Le Roc au Chien	36 chambres de 53 € à 100 € Petit-déjeuner : 10 €	10-12 rue du Professeur Louvel 61140 Bagnoles de l'Orne 02 33 37 97 37 www.hotelrocauchien.fr	0,8 km
Hôtel Le Clos Joli	12 chambres de 39 € à 79 € Petit-déjeuner : 8 €	6 Bd Labbé 61140 Bagnoles de l'Orne 02 33 37 86 33 www.hotelbagnoles.com	1 km
Hôtel O Gayot	16 chambres de 60 € à 95 € Petit-déjeuner : 9, 50 €	2 Av. de La Ferté-Macé 61140 Bagnoles de l'Orne 02 33 38 44 01 www.ogayot.net	0,3 km
Hôtel Les Camélias	20 chambres de 54 € à 78 €	6 Av. du Château de Couterne	1 km

	Petit-déjeuner : 9 €	61140 Bagnoles-de-l'Orne 02 33 37 93 11 www.cameliashotel.com	
Hôtel de Tessé	42 chambres de 61 € à 83 € Petit-déjeuner : 8 €	1 Av. de la Baillée 61140 Bagnoles-de-l'Orne 02 33 30 80 07 www.hoteldettesse.com	2 km
Auberge fleurie	18 chambres de 25 € à 45 € Petit-déjeuner à 7 €	4 rue Mlle Normand 61140 Bagnoles de l'Orne 02 33 37 84 77 www.aubergefleurie.com	2 km
Auberge d'Andaines	15 chambres de 50 € à 75 € Petit-déjeuner de 8 € à 12 €	Route de Bagnoles de l'Orne 61600 La Ferté-Macé 02 33 37 20 28 www.aubergeandaines.com	3 km

Campings :

Camping de la Vée		Av. du Président Coty 61140 Bagnoles de l'Orne 02 33 37 87 45 www.campingbagnolesdelorne.com	2 km
Camping Le Clos Normand		Route de Bagnoles-de-l'Orne 61410 Couterne 02 33 37 92 43 ou 06 15 32 19 32 www.camping-clos-normand.fr	6 km



RESERVATION EN INTERNAT

Réservation hébergement collectif + petit déjeuner
Chambres de 1 à 4 personnes en internat

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Adresse :		
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation (<u>obligatoire</u>) :		
Tél. :	Fax :	Mail. :

Nom	Prénom	Date de naissance	Sexe

Nombre de personnes :

Je soussigné,, réserve places en hébergement collectif pour les nuits des 3 et 4 juillet pour un montant de 25 € par personne et par nuit, petit déjeuner compris.

Je joins à ma réservation un chèque d'un montant de..... à l'ordre de :
CDSA 61 Championnat de France de Tennis.

Signature



www.ffsa.asso.fr

9 rue Jean Daudin – 75015 Paris

Tél : 01 42 73 90 00 – Fax : 01 42 73 90 10

Partenaires du Championnat de France

Partenaires Institutionnels



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



Partenaire principal



malakoff médéric

Partenaire officiel CF Tennis FFSA

Fournisseurs officiels



Partenaires locaux

